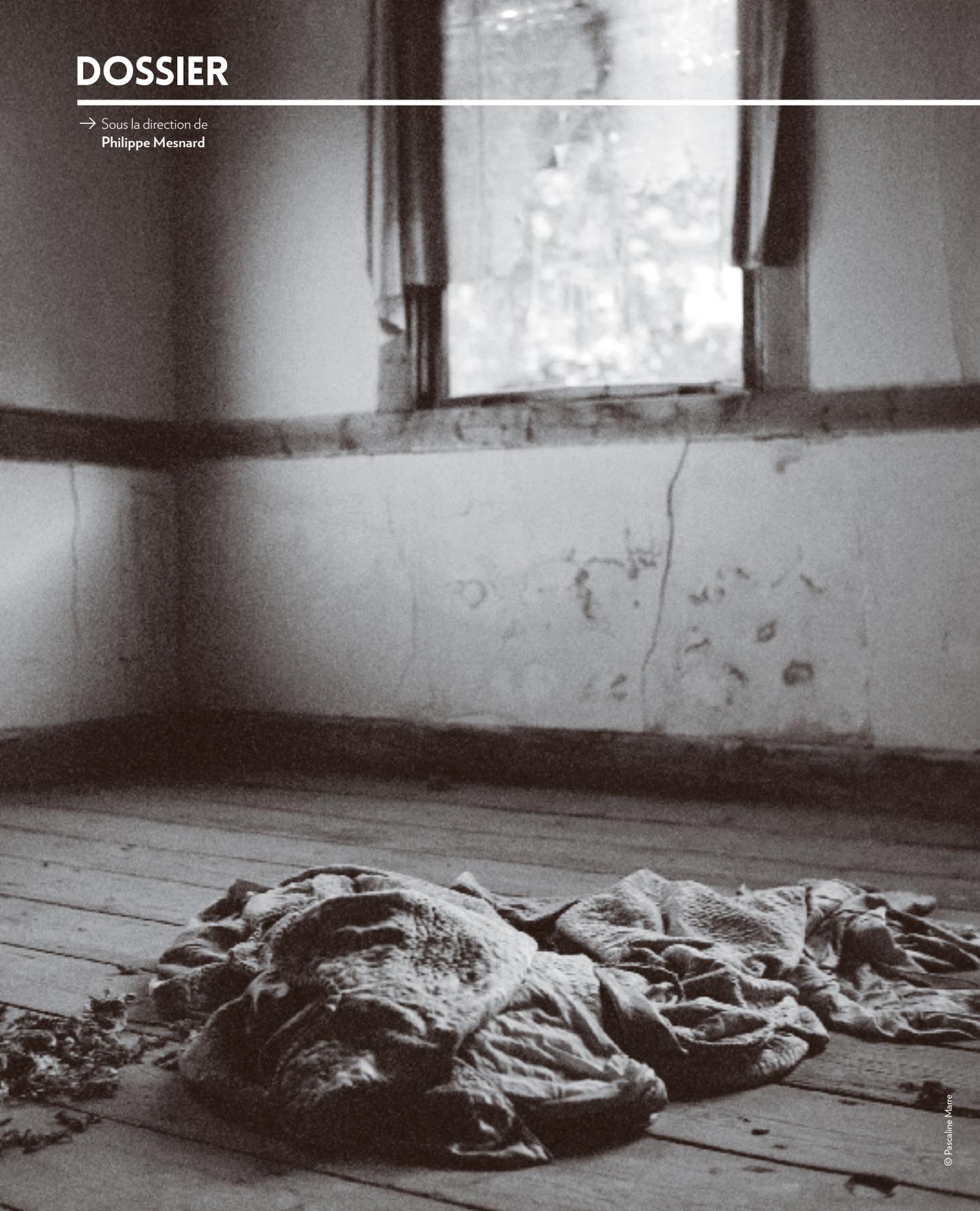
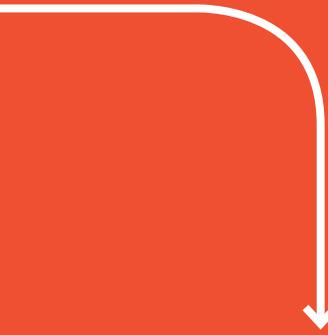


# DOSSIER

---

→ Sous la direction de  
Philippe Mesnard





# QUEL AVENIR POUR LA MÉMOIRE DU GÉNOCIDE DES ARMÉNIENS ?

Le génocide perpétré en 1915 sur les Arméniens de Turquie suscite toujours de nombreux débats, controverses, déclarations de principe, prises de position et oppositions, négation. Pourtant, de plus en plus ouvertement, des liens se tissent, des passerelles sont établies et des échanges renforcés entre les communautés arménienne et turque. Une réconciliation est-elle possible ?

## 100 ans après... Un laboratoire mémoriel entre Arméniens et Turcs ?

**A** différents niveaux,

des voix en dialogue se font entendre, aussi bien entre des intellectuels, des écrivains et des artistes turcs et arméniens, qu'avec la société civile turque et sa part arménienne. Or, on a eu trop tendance à unifier la négation du génocide arménien à toute la société turque et, par conséquent, à stigmatiser celle-ci. Il est à ce titre étonnant que l'on n'ait toujours pas pris la mesure des effets négatifs que cause la stigmatisation d'une population ou d'une nation qui, généralement – c'en est tristement mathématique –, répondent mimétiquement à l'image malfaisante que l'on fabrique d'elles.

« Tous les Turcs sont négationnistes ! » Évidemment, la nocivité d'énoncés de ce type, accentuant le sentiment d'isolement de ceux qui sont visés, exacerbe leur potentiel paranoïaque et, dans le même temps, conforte la position de ceux qui, en revanche, produisent ces constats. Il s'agit là moins de rivalité, que de blocage entre parties déclarées adverses et contraintes à cette adversité manichéenne. Pourtant, contrairement au tableau que brossent trop souvent

les médias européens, la Turquie s'est ouverte à un mouvement de prise de conscience critique. Lui laissera-t-on assez de marge pour cela ? Jusqu'à quel degré ses gouvernements souffrent-ils de ne pas avoir la maîtrise intégrale du passé ? De l'extérieur, sera-t-on assez sensible à ce potentiel pour l'encourager, plutôt que de risquer qu'il s'étouffe ?

\*  
\* \*

Sous le nom de *Mémoires à venir*, Fondapol ([www.fondapol.org](http://www.fondapol.org)), avec la Fondation pour la Mémoire de la Shoah pour partenaire, a réalisé un vaste sondage sur l'état des mémoires du XX<sup>e</sup> siècle. Remarquable initiative. Pour cela, elle a interrogé 31 172 jeunes de 16 à 29 ans, en 24 langues, dans 31 pays. Arrivé au chapitre : « Selon vous, peut-on parler de génocide en ce qui concerne le massacre des Arméniens, par les Turcs, en 1915 ? », l'on découvre que 33% des Turcs interrogés répondent « Oui ». À juste titre, le commentaire souligne qu'il y a là un chiffre encourageant étant donné la situation. On pourrait se demander combien d'Européens auraient cru à un tel pourcentage. Il faut ajouter à cela, pour ceux qui ne le sauraient pas, qu'il existe en Turquie une communauté arménienne, des organes de presse arméniens, mais aussi des citoyens d'origine turque qui soutiennent la reconnaissance des crimes du passé, voire militent pour

elle, malgré les pressions et les violences régulières que peuvent subir certains d'entre eux, les premières de la part du gouvernement, les secondes de la part des ultranationalistes. L'assassinat de Hrant Dink le 19 janvier 2007 en a été un tragique exemple qui a servi de révélateur pour nombre de citoyens turcs.

Cette ou ces prises de conscience — car il y en a de différentes, et toutes ne passent pas nécessairement par une acceptation évidente du mot « génocide » (Insel, Marian, 2009) — sont marquées par un net et dur clivage avec les gouvernements successifs et les représentations politiques majoritaires du pays. De ce côté-ci, le refus est unanime de reconnaître l'ampleur de la préméditation comme de l'organisation des massacres visant indifféremment les Arméniens de tous âges et de tous genres et, en corollaire, la qualification de génocide qui est la plus lourde concernant les crimes politiques. Sur le plan international, cela entraîne une opposition flagrante venant des nombreux gouvernements occidentaux qui approuvent médiatiquement ladite qualification, mais ne s'en trouvent pas moins en position inconfortable quand ils comptent — ce qui est souvent le cas — la Turquie parmi leurs interlocuteurs économique et géostratégique.

Et puis il y a les communautés dans lesquelles une partie des individus qui forment les diasporas se reconnaissent et se rassemblent ; c'est généralement en rapport avec les communautés que les acteurs de la mémoire arménienne viennent à s'exprimer. Depuis les pays où elles se sont fixées, elles émettent de nombreux signaux ; la mémoire des massacres s'enchaîne dans leur mémoire de l'exil (Altounian, 2014). D'ailleurs, le propos de *The Cut*, le film du réalisateur germano-turc Fatih Akin (2014), est bien de nous dire, à travers

**Il se pourrait bien que la Turquie se soit ouverte à un mouvement de prise de conscience critique. Lui laissera-t-on assez de marge pour cela ? Jusqu'à quel degré ses gouvernements souffrent-ils de ne pas avoir la maîtrise intégrale du passé ? De l'extérieur, sera-t-on assez sensible à ce potentiel pour l'encourager, plutôt que de risquer qu'il s'étouffe ?**

le périple d'un père cherchant ses filles rescapées jusqu'au cœur des États-Unis, que les traces des crimes commis sur les Arméniens en 1915 sont portées par et dans une expérience de l'errance et de la quête à la fois. La mémoire feuilletée, personnelle et communautaire, naissant de cette expérience fournit au désastre de la sanglante expulsion sinon un cadre d'énonciation, du moins une base culturelle et humaine soutenant sa transmission. Depuis une trentaine d'années, cette transmission s'est fait reconnaître en tant que *mémoire* dans l'espace public bénéficiant d'un contexte bien plus propice qu'auparavant à la visibilité *et* à la lisibilité des violences du passé commises sur des groupes (Mesnard, 2014, 99-104). Ce faisant, publications, monuments, musées, expositions, déclarations publiques et événements (rencontres, colloques, débats, conférences), mobilisation des médias informent sur ce qui a eu lieu. Le « génocide arménien » a une actualité qu'il n'avait auparavant que pour des cercles restreints. Et cela pèse lourd dans la balance de l'opinion. D'autant plus lourd que la construction publique de la mémoire du génocide arménien s'est faite, à partir de la fin des années



La parution de ce dossier a été accompagnée d'une journée d'étude qui a eu lieu le 16 mars à l'Académie Royale de Belgique (Bruxelles), les captations des interventions viennent le compléter. Elles sont disponibles à l'adresse suivante : [https://www.youtube.com/playlist?list=PL52oanyWqIvFRqJHWZjP7xp2q\\_GJrmSXF](https://www.youtube.com/playlist?list=PL52oanyWqIvFRqJHWZjP7xp2q_GJrmSXF)

1990, en résonance avec la mémoire de la Shoah dont de nombreux acteurs apportent leur soutien intellectuel et leur expérience aux initiatives mémorielles de la diaspora arménienne.

**1** 915-2015. Ce centenaire est une opportunité qui n'a échappé à personne, même si entre les commémorations liées à la Première Guerre mondiale, aux vingt ans du génocide des Tutsis et aux 70 ans de la victoire sur le nazisme, les couleurs du temps que nous vivons semblent déjà bien saturées par la palette des violences du XX<sup>e</sup> siècle. Comme s'il fallait que le XXI<sup>e</sup> siècle encore débutant dût marquer à ces occasions un arrimage prononcé au siècle précédent et, surtout, ne pas s'en détacher. 1915-2015, donc. Se saisissant également de ce centenaire, *Témoigner entre histoire et mémoire* souhaite présenter un dossier sur... quelles questions ?

Ce dossier n'a pas été motivé par les attentes explicatives de l'historiographie. Non seulement de nombreux écrits et manifestations vont tenter de

satisfaire à celles-ci, mais nous avons voulu nous situer dans une perspective radicalement différente en abordant les questions de mémoire à partir de leurs enjeux contemporains aussi bien dans la société turque, que dans les arts transnationaux. Et si des historiens sont présents dans les pages qui suivent, ce n'est pas en tant que représentants de leur discipline. L'historiographie est un savoir majeur de notre temps et nous en soutenons l'institution, mais il n'en est pas moins vrai que les violences ni leur mémoire ne sont son domaine réservé, comme parfois en pays francophone on le laisserait facilement accroire.

C'est pourquoi nous avons invité des contributeurs venant d'autres horizons. D'autres horizons, car une de nos principales préoccupations a bien été d'adopter un principe multiperspectiviste en croisant des points de vue de différentes origines universitaires, nationales et communautaires. D'une certaine manière, ce dossier se voudrait *postcommémoratif* permettant d'ouvrir un nouveau « laboratoire mémoriel » plus ample encore que ceux qui nourrissent la rubrique clôturant habituellement notre revue. Un « laboratoire mémoriel », car ce qui se dessine avec la spirale ascendante des rapports entre les mémoires arméniennes issues de Turquie, des diasporas ou de la République d'Arménie et les mémoires turques nationales et communautaires, notamment celle des Turcs immigrés en Allemagne — ce qui se dessine là constitue un exceptionnel dispositif de découverte, de lecture et d'analyse de la circulation multiple des passés. Un dispositif qui concerne autant la façon dont le réel est imaginé que le réel lui-même, convoquant les questions multiculturelles, postcoloniales autant que ce que Michael Rothberg nomme les mémoires multidirectionnelles (2009, 2014).

**Nous avons voulu nous situer dans une perspective radicalement différente en abordant les questions de mémoire à partir de leurs enjeux contemporains aussi bien dans la société turque, que dans les arts transnationaux.**

**R**evenons à notre dossier. En premier, Uğur Ümit Üngör, en archéologue des souvenirs légués par des témoins, au sens de *bystanders*, à leurs enfants, rend compte de son travail. Il aborde en effet l'aspect encore peu exploité des témoignages oraux qu'il lui a été possible de récolter sur le terrain. Ses travaux sur ce qu'il appelle la mémoire sociale prennent ainsi place parmi les incontournables sur les massacres et leurs traces dans la société turque contemporaine dont il contribue à réajuster positivement l'image en la détachant du pouvoir politique en place.

Le texte suivant de Seyhan Bayraktar prolonge d'une certaine manière la réflexion d'Uğur Ümit Üngör en la recentrant sur les enjeux militants de la construction de la mémoire du génocide des Arméniens en Turquie. On discerne mieux les prises de position des Turcs progressistes et les conséquences, en général jugées négatives, des attentats commis par l'ASALA (Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie) dans les années 1980. Passées ces années où les revendications de reconnaissance se sont cherchées dans le mythe de l'action dite « directe », de nombreuses initiatives de rapprochement ont vu le jour, à l'instar du WATS (Workshop for Armenian Turkish Studies de l'Université du Michigan) fondé en 2000, affaiblissant le discours négationniste sans avoir besoin d'aucune loi pour le pénaliser.

La reconnaissance bute sur un mot, celui de la qualification de « génocide », et tout ce qu'il implique dans et par sa

définition. Car les gouvernements turcs n'ont jamais nié qu'il y ait eu des massacres d'une ampleur vertigineuse. Le désaccord se situe sur la planification et les responsabilités idéologiques que les gouvernements depuis les années 1920 jusqu'à aujourd'hui ont couvertes. Aussi cedit négationnisme est-il bien différent de celui de la Shoah ou de celui du génocide des Tutsis. Toutefois, la société enregistre de remarquables changements jusqu'à ce corps de l'État on ne peut plus sensible qu'est la magistrature. Pour cela, permettez-moi de raconter une petite histoire, véridique.

Mehmet Aksoy, un des sculpteurs les plus connus du pays, avait érigé à Kars, au nord de la Turquie, une de ses œuvres monumentales, le *Monument pour l'humanité*, montrant deux êtres humains s'avançant l'un vers l'autre dans un geste de réconciliation. D'une trentaine de mètres, la statue pouvait être vue de l'autre côté de la frontière, en République d'Arménie. Après une visite sur les lieux, le premier ministre islamocconservateur Recep Tayyip Erdogan ordonne la destruction de ce qu'il considère comme une injure à l'État. Malgré une mobilisation pour que l'œuvre soit épargnée, le monument est réduit en poussière. Nous sommes en avril 2011. L'artiste ne baisse pas les bras et entame une procédure en justice contre Erdogan dont on apprend récemment (« Beleidigung bestätigt », *Tageszeitung*, 6.03.2015) qu'il a été symboliquement condamné à 3 500 € de dommages et intérêts. Ça bouge de partout, pourrait-on se dire ; le sismographe s'affole et il est vraiment difficile de l'extérieur de saisir les mouvements dont la société turque est le théâtre.

C'est pourquoi s'est imposée à nous la nécessité de donner la parole à Sila Cehreli. Enseignante à l'Université de Marmara (Istanbul), non seulement

## PRÉSENTATION

elle est confrontée à l'ensemble de ces questions, mais elle les traite sans détour dans son travail auprès de ses étudiants comme dans sa recherche. Or, sa position et son parcours sont d'autant plus remarquables qu'elle s'est imposée, en France, comme pionnière de l'historiographie des centres de mise à mort nazis en Pologne (Cehreli, 2013). Si elle vient témoigner de la situation dans son pays, c'est donc avec un regard à la fois intérieur et extérieur (née en Allemagne, spécialiste de la Shoah en France et centrant son attention sur la communauté arménienne de Turquie).

Passons maintenant du côté des arts. La contribution de Michael Hoffmann concerne l'Allemagne vue comme pays multiculturel. Il présente les œuvres majeures de Zafer Şenocak et de Fatih Akin, respectivement écrivain et cinéaste, tous deux Allemands issus de l'immigration turque. Chacun à sa façon, ils cherchent à s'approcher de cette mémoire *autre* — l'empreinte ou le « fantôme » arménien (Marchand, Perrier, 2013) — qui les renvoie non seulement à leur propre identité d'origine et à ce qui hante son histoire, mais aussi au traitement mémoriel de cet autre génocide, celui des Juifs, par la société allemande dans laquelle ils ont été élevés et dont ils ont la nationalité. La démultiplication du rapport mémoriel aux passés s'amplifie plus encore quand l'on considère que l'implication éventuelle de l'Allemagne, alliée historique de l'Empire ottoman avant de l'être de la Turquie, est actuellement instruite par des historiens et, notamment, par le journaliste Jürgen Gottschlich (2015).

La question du représentable face à ces massacres perpétrés, en grande partie, au cours des déportations forcées vers le désert de Syrie est posée par le parti-pris fictionnel qu'adopte Fatih Akin. Atom Egoyan s'y était déjà

risqué avec *Ararat* (2002) qui n'avait pas été reçu à la mesure de son pouvoir questionnant et de l'intelligence de sa composition. La force d'*Ararat* repose sur plusieurs récits-cadres présentant la question de la transmission, de l'impossible deuil conduisant au suicide, et de la tentative réaliste — cinéma dans le cinéma — de représenter le génocide. Marie-Aude Baronian, en spécialiste d'Egoyan (Baronian, 2013) garde l'œuvre de celui-ci comme horizon référentiel pour présenter deux artistes, Gariné Torossian et Mekhitar Garabedian, et y appliquer sur leurs travaux son concept de « forme mémorielle "texturée" » reprenant ainsi le motif de la culture ancestrale du tissu chez les Arméniens.

Après Hoffmann et Baronian, David Kazanjian s'est aussi attaché à des œuvres d'artistes pour accompagner ce que l'on peut interpréter comme une hypothèse sur la possibilité de créer une parenté entre les deux communautés, en faisant jouer ce que l'on pourrait appeler un principe d'affinité. « Rapprochement » ne serait pas assez fort et par trop conventionnel pour désigner ce qui pourrait se réaliser. Le mot le plus adéquat semblerait en français : *apparemment*, bien qu'il ne soit pas employé de cette façon ou, donc, principe d'affinité. Comment apparenter ? Comment imaginer des parentés qui puissent surmonter une telle violence prolongée par l'intransigeance d'un État qui refuse catégoriquement la qualification des crimes la plus élevée qui lui revient ? Cet apparemment ou ce principe d'affinité serait effectivement sans précédent, même si l'on pense aux relations judéo-allemandes après guerre qui, pourtant à y regarder de près, n'ont rien de comparable. À lui seul, Kazanjian ne prétend pas apporter de réponse à la question que pose cette hypothèse, pour

l'appuyer, il convoque deux productions exemplaires : « Self-Portrait as an Ottoman Woman » d'Aikatarini Gegisian et une collaboration entre Nina Katchadourian et Ahmet Ögüt connue sous le titre "AH-HA". De même que précédemment avec les œuvres commentées par Michael Hofmann et Marie-Aude Baronian, les artistes se révèlent être des acteurs, moins de la mémoire, que de la prise de conscience ; le réel, ici en lien avec le passé, s'affirme lui-même comme événement à travers l'événement de l'art qui en devient le médiateur, échappant aux conventions des discours officiels, voire leur étant intolérable comme avec la précédente histoire du sculpteur, du premier ministre et du juge.

Ce dossier accorde une place importante à l'image, pas simplement l'image comme illustration, pas l'image-choc non plus et pas plus l'image imaginable. Car si l'on peut tout représenter, on ne peut pas tout imaginer. C'est pourquoi les photographies de Pascaline Marre, qui ne sont ni des discours visuels, ni des clichés, nous ont semblé seules à même de donner aux vestiges qui restent la mesure d'un presque rien encore plus terrifiant que si tout avait disparu.

\*  
\* \*

Le principe d'affinité développé par David Kazanjian fait écho aux différentes approches de la mémoire sociale et de la construction mémorielle respectivement développées par Uğur Ümit Üngör et Seyhan Bayraktar dans les textes qui ouvrent ce dossier. Ce sont là des mémoires non institutionnelles cherchant à se rendre visibles, sans pour autant se mettre en représentation et encore moins se donner en spectacle ; des mémoires qui s'élaborent de façon autonome au pouvoir politique, libre

donc de s'y opposer, qui restent également distantes des institutions mémorielles. Si elles partent du passé, elles ne sont pas exclusivement tournées vers lui. La mémoire, si elle doit effectivement travailler à la reconnaissance des crimes à la hauteur à laquelle ils ont été commis, ne peut bloquer le cours du temps à un arrêt sur image effarant, c'est pourquoi ce qui se joue avec ce principe d'affinité à l'expression duquel nous nous sentons attachés invite à ce que la mémoire envisage de se dissoudre pour et dans la (ré)activation de liens entre les différents groupes concernés.

Bien plus loin que la simple et idéaliste redécouverte du multiculturalisme de certaines époques de l'Empire ottoman — de même que cela a été le cas sous le règne des Habsbourg —, ce mouvement viserait à créer de nouvelles formes de *communauté imaginée* (Anderson, 2006), dépassant l'ancrage dans une identité nationale avec les dérives identitaristes qui y courent, pour qu'à l'identité comme fin (ou comme origine), se substitue la circulation d'identités *comme* des langues plurielles devenues, en ce sens, les lieux d'échange, de mélange et de traduction d'une *Postmonolingual condition* (Yildiz, 2012). Se révélerait alors la richesse de cette part de la mémoire souvent négligée par ses trop volontaires représentations officielles, cette part qui fait d'elle un lieu de passage, une zone par où les identités transitent et se transmutent, et non seulement se fondent, se justifient ou se légitiment. ■

Nos vifs remerciements à Michael Rothberg et Yasemine Yıldiz pour leur aide qui a impulsé et nourri le lancement de ce dossier.

Les photographies du dossier sont extraites du projet « Fantômes d'Anatolie » de Pascaline Marre. [www.pascalinemarre.com](http://www.pascalinemarre.com)

## BIBLIOGRAPHIE

- Altounian, Janine, « J'ai senti physiquement ce que c'était que d'appartenir à une minorité discriminée », *Témoigner entre histoire et mémoire*, Paris - Bruxelles, Kimé - Fondation Auschwitz, n° 119, décembre 2014, p. 50-59.
- Anderson, Benedict, *L'imaginaire national. Réflexion sur l'origine et l'essor du nationalisme*, traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, La Découverte, « poche », 2006.
- Baronian, Marie-Aude, *Cinéma et mémoire. Sur Atom Egoyan*, préface d'Aïda Kazarian, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, éditions L'Académie en poche, 2013.
- Cehreli, Sila, *Témoignage du Khurban. La résistance juive dans les centres de mise à mort. Chelmo, Belzec, Sobibor, Treblinka*, préface de Jean-François Forges, Paris, Kimé, « Entre Histoire et Mémoire », 2013.
- Insel, Ahmed et Marian, Michel, *Dialogue sur le tabou arménien*, entretien animé par Ariane Bozon, Paris, Liana Levi, 2009.
- Gottschlich Jürgen, *Beihilfe zum Völkermord. Deutschlands Rolle bei der Vernichtung der Armenier*, Berlin, Ch. Links Verlag, 2015.
- Marchand, Laure et Perrier, Guillaume, *La Turquie et le fantôme arménien. Sur les traces du génocide*, préface de Taner Akçam, Arles, Actes Sud, 2013.
- Mesnard, Philippe, « Mémoire "en progrès" (II) », *Témoigner entre histoire et mémoire*, Paris - Bruxelles, Kimé - Fondation Auschwitz, n° 117, mars 2014, p. 93-105.
- Rothberg, Michael, *Multidirectional memory. Remembering the Holocaust in the Age of decolonisation*, Stanford, Stanford UP, 2009.
- Rothberg, Michael, « Locating Transnational Memory », *European Review*, vol. 22, issue 4, octobre 2014, p. 652-656.
- Yıldiz, Yasemine, *Beyond the Mother Tongue: The Postmonolingual Condition*, New York, Fordham University Press, 2012.